



# Mémoire pré-budgétaire déposé par le SCFP-Ontario

---

Fred Hahn

Président

Le 2 février 2016

## **Le Syndicat canadien de la fonction publique, division de l'Ontario**

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), division de l'Ontario, est le plus grand syndicat de la province comptant près de 250 000 membres dans pratiquement toutes les collectivités et toutes les circonscriptions de l'Ontario. Les membres du SCFP dispensent des services dans cinq secteurs fondamentaux de notre économie, à savoir les soins de santé, y compris les hôpitaux, les soins de longue durée et les soins à domicile; les municipalités; les conseils scolaires séparés et publics; les services sociaux et l'éducation postsecondaire. Nos membres sont vos voisins. Ils fournissent des soins dans votre hôpital ainsi que dans les établissements de soins de longue durée et à domicile à vos parents âgés. Ils ramassent vos bennes de matières recyclables et vos ordures. Ils déneigent vos rues. Ils tondent le gazon dans vos parcs et vos terrains de jeux. Ils produisent et acheminent l'électricité jusqu'à votre demeure et lorsque la tempête fait rage en pleine nuit, ils rétablissent le courant. Les membres du SCFP enseignent à votre université. Ils veillent à la sécurité et à la propreté de vos écoles de quartier. Ils s'occupent de vos plus jeunes enfants en garderie et ils optimisent la vie des adultes ayant une déficience intellectuelle. Ils protègent les enfants à risque ainsi que ceux qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale et émotionnelle.

Voilà ce que font nos membres, jour après jour. Prenant en considération notre expérience collective, nous disposons des outils nécessaires pour prendre part de façon positive et éclairée aux discussions portant sur le budget provincial et les priorités des Ontariens. Nous soutenons le développement de collectivités saines et dynamiques ainsi que d'économies locales fortes. Un budget provincial qui investit dans les gens et dans les services publics peut y contribuer.

### **Introduction : les dangers du maintien constant de mesures d'austérité**

Dans le contexte d'instabilité économique mondiale, l'Ontario fait face à des risques économiques et sociaux. L'économie mondiale est dans la tourmente. La volatilité récente sur les marchés mondiaux, y compris les périodes de ralentissement en Chine, la stagnation en Europe et la paralysie économique systématique au pays démontrent tous que la croissance économique n'est pas garantie et qu'il est permis d'en douter dans le cadre de la politique actuelle. La faiblesse de l'économie mondiale va de pair avec la tendance continue, omniprésente et préjudiciable à l'inégalité économique croissante, une tendance qui est également répandue en Ontario<sup>1</sup>. L'inégalité des revenus est une entrave à la croissance économique. Ce n'est certainement pas la base sur laquelle construire une société juste. Le maintien constant de mesures d'austérité ne fera que renforcer ces tendances. Il y a toutefois des solutions de rechange qui permettront de mitiger ces problèmes. Le SCFP-Ontario exhorte le gouvernement provincial à adopter les mesures énoncées dans ce mémoire afin d'atténuer la faiblesse économique et d'optimiser la vie des travailleurs et des moins nantis en Ontario.

Cette année a débuté par le repli des cours boursiers, la baisse des prix des matières premières, la dévalorisation du dollar canadien, la hausse des coûts des denrées alimentaires et le ralentissement économique mondial qui se profile. En 2015, ces facteurs ont aggravé la faiblesse générale de l'économie canadienne, en récession pendant la première moitié de l'année, suivie par un faible taux de croissance, le reste de l'année.

---

<sup>1</sup>Andrew Jackson, *The Return of the Gilded Age: Consequences, Causes and Solutions*, Institut Broadbent, avril 2015.

En 2014-2015, le taux de croissance des économies avancées a été en moyenne d'un piètre 1,4 %.<sup>2</sup> L'anticipation de la croissance économique aux États-Unis (une attente qui est susceptible d'être beaucoup trop optimiste)<sup>3</sup> ne suffit pas à la stabilité économique de l'Ontario lorsque les tendances mondiales et nationales convergent vers un marasme économique. Compte tenu l'affaissement du prix des produits de base, l'Ontario pourrait s'en tirer mieux que les autres provinces, sans toutefois pouvoir échapper totalement au ralentissement de la croissance.

De faibles taux de croissance ont été compatibles avec une récession économique prolongée au lendemain de la crise financière mondiale de 2007-2009.<sup>4</sup> Ceci a été exacerbé par les mesures d'austérité mises en œuvre par les gouvernements. On s'entend de plus en plus, et ce même dans les rapports du Fonds monétaire international et de l'Organisation internationale du travail, ainsi que parmi des économistes progressistes à travers le monde, pour maintenir que l'austérité est une politique qui a échoué.<sup>5</sup> Elle prive l'économie de sommes qui auraient pu être distribuées pour stimuler la croissance.

L'austérité peut être conceptualisée comme une approche multi-facettes envers la politique fiscale et économique du gouvernement. Elle comprend une diminution des dépenses consacrées aux services publics et des réductions de l'impôt des sociétés qui privent le secteur public des ressources nécessaires. Elle inclut la privatisation. L'austérité ralentit la croissance économique. Elle est une cause de la récession et de la détérioration de la qualité de vie de la majorité des gens. Par contre, l'austérité a été une aubaine pour les grandes entreprises car elle transfère la richesse des travailleurs et du secteur public aux sociétés et aux riches. Même en période de ralentissement, les entreprises et les riches s'approprient une plus grande tranche du gâteau.<sup>6</sup> Il est faux d'affirmer que de parfaire les résultats économiques des entreprises est automatiquement synonyme de meilleurs résultats pour les travailleurs. Il est temps pour le gouvernement de décider s'il continuera sur cette voie qui n'a rien donné ou s'il mettra à exécution un plan financier au service de la majorité.

Les compressions dans les dépenses publiques soutirent de l'argent de l'économie, qui serait autrement dépensé. La politique salariale « nette zéro » du gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne les travailleurs du secteur public a amplifié les effets négatifs des compressions budgétaires. En outre, l'austérité est associée à des réductions irresponsables de l'impôt des sociétés en croyant à tort que cela se traduira par de nouveaux investissements et stimulera la croissance économique. Selon des recherches récentes, il n'y a aucune corrélation entre les taux d'imposition des sociétés et un accroissement des investissements. Au lieu de cela, dans les cas où il existe une corrélation statistique entre les taux d'imposition des sociétés et les investissements, la recherche montre que de plus grandes mises de fonds sont plus susceptibles de se produire lorsque les impôts des sociétés sont plus élevés. Réduire les impôts des sociétés ne mène qu'à la thésaurisation par ces dernières.<sup>7</sup>

---

<sup>2</sup> Abeer Reza et Subrata Sarker "Is Slower Growth the New Normal in Advanced Economies?" Revue de la Banque du Canada, automne 2015.

<sup>3</sup> <http://www.imf.org/external/french/index.htm>

<sup>4</sup> David McNally, *Global Slump: The Economics and Politics of Crisis and Resistance*, Oakland: PM Press, 2011.

<sup>5</sup> <http://www.ieo-imf.org/ieo/pages/CompletedEvaluation227.aspx>.

<sup>6</sup> Institut Broadbent, *Haves and Have-Nots: Deep and persistent wage inequality in Canada*, septembre 2014.

<sup>7</sup> Jordan Brennan, *Do Corporate Income Tax Rate Reductions Accelerate Growth?* Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2015.

Réduire les impôts des sociétés ne fait qu'aggraver la pression exercée sur les budgets ce qui se traduit par des demandes de certains milieux à l'effet de sabrer les dépenses consacrées aux programmes et à élargir la privatisation. Privatiser les biens et les services publics permet de « rétrécir l'État ». Mais, comme l'a fait remarquer la vérificatrice générale, cela finit toujours par coûter plus cher.<sup>8</sup> En privatisant, nous perdons une source de richesse publique et de revenus. La hausse des coûts des services privés empirent notre situation financière.

Un certain nombre d'indicateurs clés font ressortir les conséquences de l'austérité. De toutes les provinces du pays, c'est en Ontario que les salaires des travailleurs ont le moins augmenté. Entre 2000 et 2013, le revenu moyen après impôt des Ontariens a augmenté d'un minime 0,4 % par année.<sup>9</sup> La politique salariale « nette zéro » du gouvernement en ce qui concerne les travailleurs du secteur public est un facteur important engendrant cette tendance économique négative. Les travailleurs du secteur public ne sont pas seuls à faire face à la modération salariale, comme le démontre l'état catastrophique des salaires en Ontario. La croissance de l'emploi précaire, y compris le « travail autonome » contribue à l'exacerbation de l'évolution des salaires.

Lier le salaire minimum à l'inflation sans établir un salaire minimum décent freine également les rémunérations et les revenus des moins nantis. Augmenter le salaire minimum à au moins 15 \$/heure, puis l'ancrer à l'inflation bonifierait le revenu des 29,4 % de salariés qui gagnent 15 \$/heure ou moins.<sup>10</sup> L'austérité signifie aussi que les augmentations apportées par le gouvernement à l'aide sociale n'ont pas suivi le rythme de l'inflation, de sorte que ceux qui vivent dans la pauvreté sont moins bien lotis, année après année. Il faudrait prévoir une hausse de 58 % aux bénéficiaires de l'aide sociale pour tout simplement restaurer leur pouvoir d'achat au niveau de 1995. Il nous faut une stratégie exhaustive pour augmenter le salaire des travailleurs et des moins nantis de l'Ontario. Une hausse des revenus gonflerait les recettes publiques et susciterait des investissements pour répondre à la demande accrue dans l'économie. Lorsque la demande est faible, les entreprises ne sont pas enclines à investir dans la production de biens et services. Une demande à la baisse contribue aux problèmes de la thésaurisation et des investissements dans la spéculation non-productive.

Depuis la récession de 2008, l'économie de l'Ontario est en proie à un taux de chômage élevé et persistant, et ce en termes absolus (à 6,7 %)<sup>11</sup> alors que des centaines de milliers de travailleurs à la recherche d'un emploi sont sans revenus, tout comme en termes relatifs. Par rapport à la période d'après-guerre, alors que le taux de chômage se situait en moyenne à moins de 5 %, le taux de chômage actuel est désastreux. Le taux de chômage élevé constant est associé à une grave forme de sous-emploi.

Un trop grand nombre d'Ontariens ne travaillent qu'à temps partiel alors qu'il leur faudrait un emploi à plein temps pour pourvoir à leurs besoins économiques. Selon les estimations, un tiers de tous les emplois sont des postes précaires. Dans certaines villes, la moitié de tous les emplois n'offrent pas de sécurité à long terme.<sup>12</sup> Beaucoup trop de nouveaux emplois s'inscrivent dans le modèle précaire.

---

<sup>8</sup> Bureau de la vérificatrice générale, Rapport annuel de 2014.

<sup>9</sup> <http://statcan.gc.ca/daily-quotidien/151217/cg-c004-fra.htm>

<sup>10</sup> Sheila Block, *A Higher Standard: The case for holding low wage employers in Ontario to a higher standard*, Centre canadien de politiques alternatives, juin 2015.

<sup>11</sup> <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/lfss01b-fra.htm>.

<sup>12</sup> <http://www.workersactioncentre.org/issues/precarious-work/>.

Selon de récents rapports, c'est désormais le cas dans des villes comme Hamilton et Toronto.<sup>13</sup> La mauvaise performance de l'emploi est directement liée à de faibles taux d'investissement, eux-mêmes en corrélation avec la politique budgétaire du gouvernement. L'absence d'emplois à plein temps permanents bien rémunérés freine l'économie et se traduit par une baisse des anticipations des recettes gouvernementales.

Le gouvernement même est impliqué dans l'extension du travail précaire. Il a été récemment rapporté que 44 % de tous les postes affichés par le gouvernement provincial en 2013/2014 étaient précaires, y compris les emplois temporaires à plein temps et à temps partiel. Les travailleurs occupant ces emplois sont privés de pensions et d'avantages sociaux, aggravant leur précarité économique.<sup>14</sup> Le recours accru au travail précaire est très répandu dans le secteur public au sens large, dont le personnel enseignant à temps partiel dans les universités et les collèges, les organismes de services sociaux, les municipalités et les employés de la LCBO. Les réductions d'impôt et la privatisation sont les principaux moteurs de cette tendance alors que les employeurs du secteur public imitent les mauvaises pratiques d'emploi du secteur privé afin de réaliser des économies.<sup>15</sup> La politique salariale nette zéro exacerbe cet abus par l'intermédiaire de dispositions de travail précaire. Non seulement le gouvernement compte-t-il sur les travailleurs vulnérables à bas salaire, mais il restreint leur capacité d'optimiser leur condition par la négociation collective libre.

Les effets de l'austérité peuvent aussi être ressentis en termes de pressions importantes sur la prestation des services publics. L'inflation des coûts des soins de santé, par exemple, s'élève à au moins 5,8 % par année en raison de l'accroissement de la demande, de la hausse du coût des produits pharmaceutiques et des technologies. Ne pas majorer le financement du secteur des soins de santé d'au moins 6-7 % pour compenser ces augmentations de coût et pour financer la hausse des niveaux de dotation en personnel, ne peut que se traduire par une diminution de services, une pénurie de lits, un manque de personnel et de moins bons résultats pour les patients. Des gels de financement ou des augmentations moindres ont amenuisé la capacité de soigner les patients.

Refuser de financer adéquatement les universités conduit à la montée en flèche de la dette étudiante et réduit les services dont ils bénéficient. Le sous-financement provoque la détérioration de la propreté dans les universités. Les frais de scolarité ont augmenté de 360 % depuis 2006 et la dette moyenne des étudiants se chiffre à 37 000 \$ par élève.<sup>16</sup> La formule de financement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année a échoué et les élèves n'ont plus accès au personnel de soutien comme les aides-enseignants. Le sous-financement du secteur des soins de longue durée fait que le personnel ne peut soutenir suffisamment les résidents de ces institutions. On ne peut se conformer à la norme minimale de soins de quatre heures par résident par jour, une norme nécessaire pour maintenir leur bonne qualité de vie.

---

<sup>13</sup> [http://www.thestar.com/news/gta/2013/02/23/half\\_of\\_gta\\_and\\_hamilton\\_workers\\_in\\_precarious\\_jobs.html](http://www.thestar.com/news/gta/2013/02/23/half_of_gta_and_hamilton_workers_in_precarious_jobs.html)

<sup>14</sup> <http://www.thestar.com/news/gta/2015/12/12/public-sector-workers-feel-sting-of-precious-jobs-data-shows.html?platform=hootsuite>.

<sup>15</sup> Randy Robinson *Precarious Workers: Government can't ignore its own*, Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2015.

<sup>16</sup> <http://www.cfsontario.ca/en/section/182>

Le gouvernement provincial prévoit un déficit de l'ordre de 7,5 milliards \$ en 2015-2016.<sup>17</sup> Dans le cadre de la politique actuelle, la taille du déficit courant et les prévisions économiques pour l'année à venir font qu'il sera impossible d'éliminer le déficit d'ici 2017-2018 sans sabrer les dépenses de programmes. Les mesures d'austérité, y compris les réductions réelles des dépenses de programmes, la vente irresponsable des biens publics comme *Hydro One* et d'autres formes de privatisation, ainsi que le gel des salaires des travailleurs du secteur public auront des répercussions profondes et délétères sur la classe ouvrière et sur l'économie de l'Ontario.

Le gouvernement ne doit pas particulièrement être pressé d'éliminer le déficit. La dette de l'Ontario par rapport au PIB a légèrement augmenté au cours de la période 2008-2009 à 2014-2015, mais pas au point de susciter la panique. La dette par rapport au PIB est plus ou moins similaire à ce qu'elle était en 1997/1998, environ six ans après une récession. Le taux d'intérêt effectif sur la dette de l'Ontario n'est que de 3,7 %. Les frais de services de la dette resteront gérables dans un avenir prévisible.<sup>18</sup> De faibles taux d'intérêt permettent au gouvernement de reporter la date butoir artificielle de 2017/2018 pour éliminer le déficit.

L'Ontario a besoin d'une approche économique différente. Il lui faut une stratégie budgétaire fondamentalement distincte. Nos recommandations formulent une telle alternative, une solution de rechange qui améliore la vie des Ontariens et qui favorise la stabilité économique.

## **De quel côté êtes-vous? Une solution de rechange à l'austérité**

Les options sont claires. Le gouvernement peut continuer de présenter des budgets qui privilégient les riches, redistribuant la richesse vers le haut, des travailleurs et des moins nantis à l'élite corporative. Ou, il peut renoncer à son programme d'austérité voué à l'échec et gouverner pour la majorité de la population ontarienne. Le gouvernement peut continuer sur une voie qui n'a rien donné, qui n'a pas amélioré notre situation économique ou le bien-être du peuple et qui ne s'est pas traduit par une hausse des revenus des travailleurs. Cela n'a pas créé une société plus égalitaire. Ou, il peut changer de cap et mettre au point un plan qui met les gens au travail, profite des avantages de conserver les actifs que nous détenons collectivement et bâtit un meilleur Ontario. Nos solutions de rechange provisoires à l'austérité comportent quatre principaux volets, soit la génération de revenus, y compris une augmentation de l'impôt des sociétés, la fin de la privatisation, des investissements dans les services publics et les infrastructures et la promotion des emplois et de la sécurité des revenus pour les travailleurs et les moins nantis.

### **Première partie : une hausse des revenus**

La politique fiscale de l'Ontario a privé le secteur public de ressources indispensables. Les réductions d'impôt des sociétés ont abouti en des pressions visant à diminuer les dépenses, ce qui coûte au gouvernement deux milliards de dollars par année depuis 2010/2011.<sup>19</sup> Cet argent aurait pu servir à équilibrer le budget et à investir dans les services publics et les infrastructures. Le faible taux d'imposition des sociétés n'a pas intensifié les investissements.

<sup>17</sup> Le ministère des Finances du gouvernement de l'Ontario « Favoriser l'essor de l'Ontario : perspectives économiques et revue financière en milieu d'exercice », le 26 novembre 2015.

<sup>18</sup> Sheila Block, *No Crisis on the Horizon: Ontario Debt 1990 – 2015*, Centre canadien de politiques alternatives, janvier 2016.

<sup>19</sup> Calcul par l'économiste du SCFP, Toby Sanger.

Au lieu de cela, les entreprises ont amassé leurs rendements, donnant lieu à une quantité phénoménale d'argent mort, approchant près de 700 milliards \$ au Canada.<sup>20</sup>

Selon les recherches récentes, réduire le taux d'imposition des sociétés ne donne pas lieu à plus d'investissements. En fait, « dans les décennies où nous avons rapidement réduit le TIS (de 1980 à aujourd'hui), le PIB a progressé à un rythme anémique. Plus grandes les réductions du TIS, plus lente la croissance du PIB ». <sup>21</sup> Dans les cas où il existe une corrélation statistique entre les taux d'imposition des sociétés et les investissements, la recherche montre que de plus grandes mises de fonds sont plus susceptibles de se produire lorsque les impôts des sociétés sont plus élevés, exactement le contraire de la prémisse sur laquelle le gouvernement a basé sa politique fiscale.

➤ **Recommandations : sources de revenu**

Mesure	Revenu annuel estimé
Rétablir le taux d'imposition général des sociétés de l'Ontario à 14 %	2 milliards \$
Élargir la base du taux d'imposition de 13,15 % du revenu des particuliers pour inclure les revenus supérieurs à 250 000 \$	0,26 milliards \$
Rétablir le taux d'imposition sur le capital des moyennes et grandes entreprises de l'Ontario à 0,3 % pour les sociétés générales et de 0,6 % à 0,9 % pour les sociétés financières	2,1 milliards \$
Appliquer une taxe d'affaires uniforme associée à l'éducation, et indexée	0,4 - 1 milliard \$
Supprimer l'exonération de l'impôt-santé des employeurs pour la première tranche de 450 000 \$ de la masse salariale	0,9 milliard \$
Suspendre progressivement le crédit de taxes sur les intrants offert aux grandes entreprises pour l'énergie, les télécommunications, les frais de repas et de divertissements	Passant peu à peu à 1,3 milliard par année de 2016 à 2019
Introduire une taxe sur les activités financières (à un taux de 5 % sur les bénéfiques et les indemnités du secteur de la finance)	2 milliards \$
Éliminer les avantages fiscaux pour les options d'achat d'actions	0,16 milliard \$
Éliminer le taux inférieur de l'impôt sur les gains en capital pour les personnes physiques et morales	1,5 milliard \$
Éliminer les déductions pour frais de repas et de divertissements des sociétés	0,12 milliard \$
Contrôles fiscaux et exécution des mesures liées au respect des dispositions	2 milliards \$
Exiger une part équitable des sommes promises par le gouvernement fédéral visant à augmenter les paiements de	2 milliards \$

<sup>20</sup> Centre canadien de politiques alternatives, *Do corporate income tax rate cuts fuel growth or just cash hoarding?*, le 7 décembre 2015, <https://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/do-corporate-income-tax-rate-cuts-fuel-growth-or-just-cash-hoarding>

<sup>21</sup> Jordan Brennan, *Do Corporate Income Tax Rate Reductions Accelerate Growth?*, Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2015.

transferts à des niveaux gouvernementaux inférieurs	
TOTAL	~ de 14 à 15 milliards \$ d'ici 2019
Sources 2015 - Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario; Transparence fiscale de l'Ontario; Documents budgétaires de l'Ontario; Rapport de la Commission Drummond; Agence du revenu du Canada, Statistiques sur les revenus; Toby Sanger; Sheila Block, <i>No Crisis on the Horizon: Ontario Debt 1990 – 2015</i> , Centre canadien de politiques alternatives, janvier 2016.	

## **Deuxième partie : mettre fin à la privatisation**

La privatisation sous toutes ses formes s'est avérée contraire à l'intérêt public. Les partenariats publics privés (PPP), la vente d'actifs publics, la sous-traitance des services, les obligations d'impact social et autres mesures finissent par coûter plus cher aux gouvernements et contribuent à des services de moindre qualité. Les propositions de privatisation surestiment régulièrement les avantages de la prestation de services privée et sous-estiment les bénéfices du maintien des actifs et des services à l'interne.<sup>22</sup> Comme le souligne la vérificatrice générale, l'Ontario a versé huit milliards de dollars de plus à des entrepreneurs privés que ce qu'il en aurait coûté si ces projets avaient relevé du secteur public.<sup>23</sup>

La vente d'*Hydro One* est incroyablement impopulaire auprès des électeurs ontariens, et ce pour plusieurs bonnes raisons. Les services publics sont la propriété des Ontariens depuis plus de 100 ans. Nous comptons sur les services d'électricité publics, abordables et fiables. En tant que bien public, *Hydro One* est source de revenus pour la province. La seule façon de vraiment profiter de ce bien public est de le garder dans le domaine public et de continuer à générer des revenus sous forme de dividendes sur notre investissement. La rhétorique du gouvernement à l'effet « de développer l'actionariat des services d'électricité de l'Ontario » est erronée. La vente d'un actif détenu par les Ontariens n'est pas élargie lorsque l'une ou l'autre de ces composantes est vendue à des actionnaires privés. Il s'agit en fait d'un rétrécissement de la propriété puisqu'un petit nombre de personnes en récoltent effectivement les avantages et le revenu qui en découle.

La vente imprudente de 15 % d'*Hydro One* a permis au gouvernement de faire un paiement ponctuel d'environ un milliard de dollars sur sa dette, ce qui est la raison principale pour laquelle l'Ontario a dépassé son objectif de réduction du budget en 2015.<sup>24</sup> Mais, cela privera la province de près d'au moins 15 % des revenus générés par *Hydro one* chaque année. L'intention de vendre un autre 45 % d'*Hydro One* diminuera encore plus le chiffre d'affaires annuel généré par le service d'électricité et sera la cause de difficultés financières futures pour la province. Le principal responsable des finances a affirmé que la vente coûterait à l'Ontario 500 millions \$ par année.

<sup>22</sup> Centre canadien de politiques alternatives, bureau de la Saskatchewan, *Privatization Nation: The Canada-wide Failure of Privatization, Outsourcing and Public-Private Partnerships*, novembre 2015.

<sup>23</sup> Rapport de 2014 de la vérificatrice générale.

<sup>24</sup> Ministère des Finances du gouvernement de l'Ontario « Favoriser l'essor de l'Ontario : perspectives économiques et revue financière en milieu d'exercice », le 26 novembre 2015.

Il a ajouté que « la posture financière de la province se détériora par rapport à ce qu'elle aurait été sans cette vente ». <sup>25</sup> Le gouvernement doit cesser toute intention de vendre *Hydro One* afin de protéger la position financière de la province et de conserver un atout précieux qui appartient aux Ontariens.

La privatisation des biens et des services publics est contre-productive sur plusieurs fronts. La prestation privée de services est généralement plus dispendieuse que la prestation publique. <sup>26</sup> La qualité des services s'en ressent car les entreprises privées privilégient les profits avant la qualité. La privatisation diminue la capacité du gouvernement de contrôler les objectifs de politique publique et d'user de la prestation de services publics comme une source de bons emplois.

### **Recommandations**

- Arrêter la vente d'*Hydro One*.
- Ramener à 33 % la taxe sur la vente des sociétés municipales de distribution d'électricité pour freiner la privatisation de ces précieux atouts.
- Abandonner tout plan visant à introduire des obligations d'impact social.
- Ne plus utiliser les PPP pour tous les travaux publics.
- Arrêter la pratique visant à sous-traiter l'ensemble du travail du secteur public. Se réappropriier les services qui ont déjà été sous-traités.

### **Troisième partie : investir dans les services publics**

L'Ontario finance présentement les services publics au taux le plus bas de toutes les provinces. Il n'y a pas de quoi être fier. Cela a porté atteinte à la qualité des services et des emplois du secteur public. Accroître le financement à moins de 1 %, ce qui est inférieur au taux d'inflation, ne fera que compromettre davantage des programmes indispensables. L'augmentation des revenus issus des mesures d'équité fiscale décrites ci-dessus et des hausses des transferts promises par le nouveau gouvernement fédéral <sup>27</sup> laissent la place à plus d'investissements dans les services publics.

Le gouvernement prétend qu'il compense les coupures effectuées au secteur hospitalier et de soins de longue durée en rehaussant les soins à domicile et communautaires. C'est ce qu'affirmait Mike Harris pour justifier les fermetures et les fusions d'hôpitaux. Bien qu'il soit exact de constater une hausse de la capacité dans le secteur des soins à domicile au cours des dernières années, cela ne compense pas l'accroissement de la demande dû aux coupures effectuées dans le secteur hospitalier et les SLD (sans parler de la croissance démographique et du vieillissement de la population). Par conséquent, dans l'ensemble, les patients reçoivent moins de soins.

---

<sup>25</sup> Citation : Adrian Morrow, *Budget Watchdog warns Hydro One sale will deepen Ontario's debt*, *Globe and Mail*, le 29 octobre 2015.

<sup>26</sup> Centre canadien de politiques alternatives, bureau de la Saskatchewan, *Privatization Nation: The Canada Wide Failure of Privatization, Outsourcing and Public-Private Partnerships*, novembre 2015.

<sup>27</sup> Le Parti libéral du Canada, <http://www.liberal.ca/fr/changer-ensemble/>

Le manque de places en garderie abordables est un fardeau pour les familles et un obstacle à une main-d'œuvre canadienne saine et concurrentielle. Selon un rapport récemment publié par le Centre canadien de politiques alternatives, les frais de garderie dans la plupart des villes sont alarmants.<sup>28</sup> Le manque d'accès aux services de garde d'enfants abordables contribue à l'écart salarial entre les sexes et est une entrave à l'égalité des sexes. Il faut valoriser ces services comme un bien social. Il faut aussi valoriser les travailleurs de ce secteur par de bons salaires, des avantages sociaux et de bonnes conditions de travail.

En ce qui concerne la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, il faut investir massivement dans les infrastructures afin de rattraper des années de négligence. Ceci bénéficiera aux étudiants et aux travailleurs. L'argent injecté dans les projets stimulera les économies locales. Grâce aux investissements dans l'infrastructure, les conseils scolaires pourront accueillir différents types de projets et d'événements communautaires dans les écoles publiques, multipliant ainsi les effets sociaux positifs. Ces réfections devront être soutenues par de plus grands investissements dans les appuis aux élèves, y compris des ressources bibliothécaires supplémentaires et davantage de personnel de soutien en éducation pour optimiser les expériences des étudiants et les résultats d'apprentissage.

L'éducation postsecondaire est essentielle pour permettre aux travailleurs de trouver de bons emplois. Les jeunes travailleurs méritent l'accès à l'éducation postsecondaire pour accroître leurs chances de décrocher un emploi intéressant. Les travailleurs plus âgés comptent sur l'ÉPS pour rehausser ou acquérir de nouvelles compétences. Pour que l'ÉPS soit abordable, il faut accroître le financement pour permettre aux universités et aux collèges de réduire les frais de scolarité et d'embaucher des employés permanents à plein temps. Cela exige également des fonds pour bien entretenir les installations et pour que les travailleurs disposent des ressources nécessaires pour ce faire. Le sous-financement de l'ÉPS a donné lieu à des frais de scolarité trop élevés, à des millions de dollars en entretien différé, à des normes de propreté à la baisse et à la sous-traitance.

Investir dans les services publics offre des avantages sociaux et économiques importants.<sup>29</sup> Ces dépenses se muent à travers l'économie à titre de source de rentrée d'argent pour les travailleurs. Elles soutiennent économiquement tous les salariés de l'Ontario qui peuvent ainsi se prévaloir des services dont ils ont besoin, en plus de leurs autres sources de revenus. Le pouvoir d'achat des travailleurs est accru quand ils n'ont pas à puiser directement dans leur poche pour tirer profit des services publics.

On estime à 17 000 \$ le profit que chaque Canadien tire des services publics et que « plus des deux-tiers des avantages tirés totalisent jusqu'à plus de 50 % du revenu total des ménages canadiens. Le profit que tirent les familles à revenu moyen des services publics se chiffrent à 41 000 \$, soit environ 63 % du revenu moyen des ménages canadiens ». <sup>30</sup> Les services publics sont essentiels à la sécurité du revenu.

---

<sup>28</sup> David Macdonald et Thea Klinger, *They Go Up So Fast: 2015 Child Care Fees in Canadian Cities 2015*, Centre canadien de politiques alternatives, décembre 2015.

<sup>29</sup> Hugh Mackenzie et Richard Shillington, *Canada's Quiet Bargain*, Centre canadien de politiques alternatives, avril 2009.

<sup>30</sup> Hugh Mackenzie et Richard Shillington, *Canada's Quiet Bargain*, Centre canadien de politiques alternatives, avril 2009.

Ils représentent un rendement escompté sur nos investissements dans notre société par l'intermédiaire du système fiscal.

➤ **Recommandation : faire les investissements stratégiques suivants dans les services publics**

**Soins de santé**

- Augmenter le financement continu des hôpitaux, des soins de longue durée et des soins à domicile pour compenser la croissance démographique, le vieillissement de la population et l'inflation. Prévoir une hausse pour recouvrer les pertes des dernières années.
- L'Ontario, à titre de province relativement riche, devrait viser à financer et à fournir des soins au même niveau que les autres provinces, sinon mieux.
- Soins de longue durée : augmenter le financement pour répondre à l'accroissement de la demande et pour établir une norme minimale de soins de quatre heures par résident par jour, en fonction des besoins de ce dernier.
- Soutenir les soins de santé publics au lieu de la stratégie libérale visant à référer les services vers les cliniques privées.
- Rétablir le financement de base du secteur hospitalier pour éviter de nouvelles réductions de lits, de services et d'emplois.
- Augmenter le nombre de lits de soins de longue durée en raison de l'accroissement rapide de la population âgée de 85 ans et plus.
- Augmenter le financement des soins à domicile pour accommoder les 10 000 personnes et plus en attente de soins et pour offrir des conditions de travail et des salaires décentes aux préposés aux services au soutien de la personne. Les soins à domicile ne suivent pas le rythme de l'augmentation de la demande, de 33 %.

**Éducation**

- Fournir un financement adéquat pour pourvoir aux besoins d'infrastructure, y compris les frais d'entretien différé dans le secteur de l'éducation.
- Un financement supplémentaire pour les bibliothèques scolaires.
- Un financement supplémentaire pour le personnel en éducation spécialisée pour contrer les effets indésirables tels que renvoyer chez eux des élèves en difficulté en raison d'un manque de personnel.
- Modifier la formule de financement des établissements scolaires afin de reconnaître toutes les activités éducatives qui se déroulent dans les écoles et de favoriser une meilleure utilisation communautaire, au lieu de pénaliser les conseils scolaires qui offrent l'éducation permanente, des services de garde d'enfants et d'autres programmes communautaires.
- Augmenter le financement pour soutenir la mise en œuvre complète de la maternelle à plein temps et pour traiter du manque à gagner de 740 millions \$ en ce qui a trait à la subvention de fonctionnement de base pour les écoles depuis 2011-2012.
- Augmenter le financement ciblé aux préposés aux services au soutien des élèves ayant des besoins spéciaux.
- Éliminer le déficit persistant des subventions de fonctionnement de base dans les écoles.

## **Les municipalités et les services sociaux municipaux**

- Financer le transport en commun en fonction de la croissance démographique et de la demande accrue.
- Augmenter le financement pour résoudre les problèmes occasionnés par le Système de gestion de l'aide sociale (SAGAS). Veiller à ce que le financement soit disponible pour minimiser l'impact du SAGAS sur la qualité des services.
- Arrêter les compressions budgétaires qui obligent les fermetures d'école et de garderies municipales publiques à Sarnia, Sudbury et tant d'autres communautés.
- Financer adéquatement les municipalités en ce qui concerne la prestation de l'aide sociale.

## **Le logement abordable**

- Le gouvernement provincial devrait mettre au point un plan comportant des objectifs, des échéanciers et des fonds pour soutenir les gouvernements municipaux en ce qui concerne les listes d'attente pour un logement abordable par l'intermédiaire de nouvelles unités. La stratégie en matière de logement abordable actualisée devrait définir une vision d'intégration des services de soutien de logement d'urgence et mettre en œuvre des mesures pour prévenir et mettre fin à l'itinérance. Le tout devrait se fonder sur un financement, une exploitation et une gestion publics pour assurer la qualité, la transparence et la rentabilité.
- Le gouvernement provincial devrait mettre au point un plan comportant des objectifs, des échéanciers et des fonds pour soutenir la mise à niveau des logements sociaux vieillissants en fonction des besoins évalués par l'ASSMO et la TCHC.
- Exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il rétablisse et finance un Programme national de logement abordable en s'appuyant sur un modèle public à but non lucratif comportant des objectifs et des échéanciers.
- Outre des fonds publics, fournir une allocation mensuelle de logement aux locataires à faible revenu qui couvrirait l'écart entre les coûts de location et 30 % du revenu d'un particulier.
- Annualiser les sommes allouées aux municipalités en ce qui concerne la Prestation pour l'établissement d'un nouveau domicile et le maintien dans la collectivité.
- Adopter une approche publique et à but non lucratif en ce qui a trait au logement abordable.

## **Services de garde d'enfants**

- L'Ontario doit prendre appui sur la volonté manifeste des Canadiens en faveur d'un Programme national de garderies. Un système de garde d'enfants universel, abordable public est nécessaire pour promouvoir l'égalité des sexes et le bien-être des familles et de la classe ouvrière.
- La province devrait investir 300 millions \$ par année pour soutenir directement des services de garderie de haute qualité abordables.
- La province devrait investir 100 millions \$ pour maintenir et développer les services.

- La province devrait contribuer un montant additionnel de 75 millions \$ pour traiter les crises systémiques immédiates telles que les coupures aux municipalités par le biais de modifications à la formule de financement, la viabilité des centres, les listes d'attente pour la subvention municipale, le financement des agences de garde en milieu familial. Dans l'ensemble, le financement doit être indexé à l'inflation.
- Des fonds et des ressources pour soutenir l'infrastructure du système, y compris les organisations de la société civile, les données, la recherche, le soutien de la main-d'œuvre et les services.
- Cela doit être accompagné d'une stratégie en matière de main-d'œuvre pour nous doter de travailleurs en garderie bien éduqués et bien rémunérés.

### **Services aux personnes handicapées**

- Élaborer une stratégie provinciale en matière d'invalidité qui veille à ce que chaque Ontarien handicapé ait accès à des soutiens et des services adéquats.
- Malgré les hausses annoncées en 2014, il faut augmenter le financement pour éliminer les listes d'attente en matière de soins résidentiels pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.
- Éliminer la liste d'attente à laquelle sont inscrites 12 000 personnes pour le soutien résidentiel pourrait coûter 1,2 milliard \$ par an.
- Augmenter de 5 % le financement des organismes de services aux personnes handicapées. Celles-ci composent avec un gel de financement depuis près de six ans, malgré la hausse des coûts de transport, des aliments, de l'électricité, etc.
- Réorienter les ressources des services aux personnes handicapées vers les agences et le personnel qui peuvent fournir des soins personnalisés de qualité plutôt que d'allouer des ressources au financement individualisé.

### **Organismes communautaires**

- En 2011/2012, les refuges d'urgence pour femmes ont refoulé 15 000 femmes ou 56 % de celles qui ont sollicité leur aide. Il faut augmenter le soutien financier aux services de première ligne qui veille à la sécurité des femmes et des enfants qui fuient la violence.
- Augmenter de 6 % le financement opérationnel annualisé de l'*Ontario Association of Interval and Transition Houses*.
- Financer une Stratégie en matière de santé mentale des enfants à l'appui des organismes communautaires de jeunesse pour soutenir les communautés.

### **Services d'aide à l'enfance**

- À l'instar de nos collègues partout au Canada, nous sommes inspirés par l'engagement renouvelé du gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones pour créer un nouveau Cadre national pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Nous sommes impatients de voir l'Ontario participer de façon importante à ces conversations urgentes.

- Les Accords de responsabilisation comprenant l'obligation de déposer des budgets équilibrés fait qu'il est difficile pour plusieurs Sociétés d'aide à l'enfance de s'acquitter de leur mandat de protection des enfants. Selon le rapport de 2015 de la vérificatrice générale, près de la moitié des SAE de l'Ontario touchaient, en moyenne, 4,5 % de moins en 2013/2014 qu'en 2012/2013. La province doit augmenter et revoir le modèle de financement des SAE pour assurer un solide réseau de soutien pour les enfants et les familles.
- Les familles ontariennes ont besoin qu'on en finisse avec les mises à pied, les augmentations du nombre de cas et les coupures aux programmes dont l'intention est que les familles restent ensemble.
- Réinvestir dans l'aide à l'enfance, en particulier la prévention, ainsi que dans les services de protection, pour inverser les coupures et les fermetures temporaires.
- Interrompre le RIPE jusqu'à ce que les bogues aient été réglés ou il pourrait y avoir mort d'enfant due à des problématiques de logiciel défectueux.

### **La CSPAAAT**

- Instaurer une couverture universelle sur tous les lieux de travail dans le cadre d'un régime de sécurité professionnelle et d'assurance afin de moderniser la couverture et d'améliorer l'équité pour tous les travailleurs, comme l'ont fait d'autres provinces.

### **Éducation postsecondaire**

- L'Ontario souffre de sous-financement chronique et détient les plus bas niveaux de financement par étudiant au pays. Il faut y remédier. L'éducation postsecondaire est difficile d'accès pour les étudiants, les travailleurs et les membres de la communauté. L'Ontario est l'endroit le plus cher pour poursuivre ses études. Privatisation, sous-traitance et attrition ont mené à un affaiblissement de la prestation des services publics de qualité et de bons emplois.
- À l'instar de nombreux pays de l'OCDE, nous invitons le gouvernement à suivre les conseils de son ancien ministre des Finances et à chercher à éliminer les frais de scolarité postsecondaire. Même les États-Unis se penchent sur des initiatives menant à la gratuité de certaines composantes de l'éducation postsecondaire.
- Augmenter le financement ne doit pas être lié à la différenciation, la privatisation, les accords de mandat stratégiques et les indicateurs de la performance.
- Une formule de financement équitable pour tout le personnel.
- Financer l'entretien différé sur nos campus.

### **Quatrième partie : sécurité du revenu et d'emploi pour tous les travailleurs**

Les Ontariens méritent la sécurité du revenu et d'emploi. La tendance actuelle à la hausse des emplois à bas salaire, de plus en plus précaires et à temps partiel est nuisible. Le budget peut être un outil utile pour remédier à ces malaises sociaux et économiques.

Tout d'abord, le gouvernement peut prévoir des fonds suffisants de sorte que tous les employés du secteur parapublic travaillent suffisamment d'heures à un taux horaire assez élevé pour les sortir de la précarité. Ces derniers temps, le gouvernement a trop compté sur une main-d'œuvre précaire pour fournir des services publics.<sup>31</sup>

La mise à exécution du RRPO peut potentiellement contribuer à sécuriser le revenu des retraités, pourvu que le régime soit bien conçu. L'objectif ultime devrait être de fournir une couverture à tous les travailleurs. L'intégration éventuelle du RRPO au RPC devrait être un principe directeur pour atteindre cet objectif. L'intégration complète au RPC n'est possible que si le RRPO adhère à des principes similaires. Il doit être un régime universel, à prestations déterminées. Le RRPO devrait également promouvoir l'égalité des sexes. Il doit donc atténuer les inégalités salariales existantes pour que le revenu de retraite des femmes soit égal à celui des hommes.

Le budget, et de fait l'ensemble de la politique économique du gouvernement, doit être orienté vers l'amélioration des revenus et de la sécurité d'emploi de tous les travailleurs de l'Ontario.

### **Les revenus des travailleurs du secteur public**

- Mettre fin à la politique salariale « nette zéro ».
- Budgétiser de véritables gains salariaux pour tous les employés du secteur public.
- Budgétiser la création d'emplois permanents à plein temps dans le secteur public qui garantissent des heures de travail et qui comprennent l'accès aux pensions et aux avantages sociaux.

### **L'équité salariale**

- Le gouvernement de l'Ontario devrait dédier des fonds à l'ensemble du secteur public pour qu'il puisse répondre à ses obligations en matière d'équité salariale. Des années de gel de financement ont limité la capacité de nombreux organismes de procéder aux ajustements d'équité salariale requis.

### **Écart salarial entre les sexes**

- En Ontario, les femmes gagnent en moyenne 31,5 % de moins annuellement que les hommes.
- La province doit mettre à exécution une stratégie exhaustive visant à combler l'écart, y compris :
  - Un financement dédié à l'ensemble du secteur public pour qu'il puisse répondre à ses obligations en matière d'équité salariale.
  - Augmenter le salaire minimum à au moins 15 \$/heure.
  - Augmenter annuellement le financement des organismes de paiement de transfert.
- Continuer de cibler des professions à prédominance féminine en ce qui concerne les augmentations salariales, incorporées aux salaires de base dans le respect de la négociation collective.

### **Taux d'aide sociale**

---

<sup>31</sup> Randy Robinson, *Prekarious Workers: The Government Can't Ignore Its Own*, Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2015.

- Augmenter de 58 % les taux d'aide sociale pour soutenir convenablement les personnes les plus vulnérables de la province et finalement inverser les coupures effectuées par Mike Harris/PC au milieu des années 1990.
- Restaurer la Prestation pour l'établissement d'un nouveau domicile et le maintien dans la collectivité.
- Restaurer l'Allocation pour régime alimentaire spécial.
- Renforcer les allocations liées aux activités et au transport.

### **Salaire minimum**

- L'augmenter à au moins 15 \$/heure, en continuant l'ajustement au taux d'inflation par la suite.

### **RRPO**

- Régime de retraite universel.
- Régime à prestations déterminées.
- Prendre appui sur le modèle du RPC afin que l'intégration éventuelle des deux régimes se fasse sans heurt.
- Veiller à ce que le régime suffise pour que personne ne prenne sa retraite dans la pauvreté.
- Veiller à ce que le régime de retraite traite adéquatement des inégalités de revenus entre les sexes et ne pénalise pas les femmes pour avoir gagné des salaires plus faibles ou qui sont sorties du marché du travail pendant un certain temps.

### **Conclusion**

L'alternative à l'austérité que le SCFP-Ontario propose est un plan exhaustif et intégré pour améliorer la vie des Ontariens. Le gouvernement doit investir dans les travailleurs et inverser la tendance de l'austérité. Les revenus doivent être générés par l'augmentation des taxes et autres mesures mentionnées ci-dessus. La privatisation des actifs générateurs de revenus doit cesser. Puisque cette dernière coûte généralement plus cher et empêche le contrôle public des objectifs de la politique et de la qualité des services, le gouvernement devrait cesser d'y avoir recours comme un modèle de prestation des services.

Grâce à de nouvelles sources de revenus et aux économies réalisées par l'intermédiaire de ces mesures, le gouvernement peut investir dans les services publics et rehausser les salaires des travailleurs. Ces investissements permettront de tirer profit des retombées d'une croissance économique alors que l'argent circule sur le marché. Ces mesures de dépendance protégeront l'Ontario de la faiblesse de l'économie et optimiseront la vie de sa population. Compte tenu le climat de faible taux d'intérêt dans lequel nous évoluons et un niveau d'endettement gérable, le gouvernement devrait reporter la date butoir artificielle de 2017-2018 pour équilibrer le budget.

DC/KJM:COPE491a